

Monstres d'acier chouchoutés

Expérimenté une première fois l'an passé, le programme d'occupation des chômeurs emploie actuellement cinq personnes à temps complet au dépôt du VVT, à Saint-Sulpice

— La région connaît une reprise économique réjouissante, explique la conseillère sociale du Val-de-Travers, Isabelle Rahm. Toutefois, une part importante des chômeurs de la région sont âgés de 60 ans et plus. Ils représentent un quart des demandeurs d'emploi qui, dans leur ensemble, forment plus de 1% de la population active du district.

Au vu du succès remporté par le programme d'occupation des chômeurs l'an passé (voir encadré), M. Roussy, du VVT (Voyages vapeur transjurassiens) et la conseillère sociale ont décidé de renouveler l'expérience, durant six mois, — du 1er juin au 30 novembre — avec un nouveau groupe de chômeurs installé dans les dépôts du VVT, à Saint-Sulpice.

Ce projet a été avalisé aussi bien par le Service cantonal de l'emploi que par la Confédération. Cinq personnes, elles seront sept dès la mi-août, au

bénéfice d'une formation de mécanicien ou sans spécialisation, travaillent ces jours-ci à la restauration d'une ancienne locomotive (elle date de 1882) baptisée «2/2 Gothard». Fait méritoire: tous les travaux sont faits sur la base de photos. Quelques responsables supervisent le travail.

— Imaginez que cette locomotive, plus petite que les autres, pèse quelque sept tonnes. Trois tonnes de charbon sont nécessaires à sa mise en fonction auxquelles il convient d'ajouter une tonne par heure de trajet, s'extasie un des ses anges-gardiens, Willy Bouquet.

Ces travailleurs s'occupent aussi de la révision, du remontage et du tubage d'autres monstres d'acier, telles les locomotives «Tigerly» et «Cockrill 2/2». De plus, ils restaurent la mécanique du matériel roulant tractable et les accessoires. Ils se chargent, enfin, des travaux de peinture, de sablage et d'antirouille.

— Nous sommes conscients que les employeurs prêts à engager des personnes de 60 ans et plus ne sont pas légion. Leurs arguments portent sur les charges sociales qui sont trop lourdes, la proximité de l'âge à la retraite et le risque d'inadaptation, dit encore Isabelle Rahm.

Les chômeurs ont aussi des arguments à faire valoir.

— D'abord, et c'est le plus important, ce travail nous plaît. Nous sommes une équipe de copains. Et nous nous réjouissons déjà, d'ici un à deux mois, de voir cette loco fonctionner, dit l'un d'eux. Même si elle ne pourra pas rouler sur les lignes des CFF.

Quant à savoir si, éventuellement, ces hommes seraient disposés à quitter la région pour trouver un autre emploi, la réponse fuse, unanime.

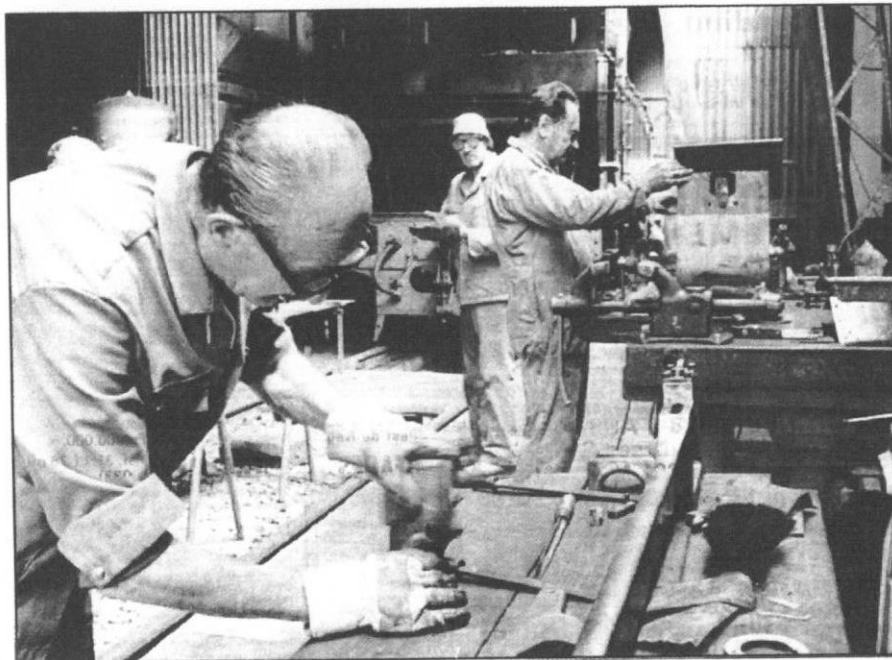
— A notre âge c'est étonnant. Nous avons passé notre vie ici, nous

avons notre famille, éventuellement une maison.

Le salaire de ces hommes est respectivement versé par la Confédération, 35%, le canton, 40%, et les requérants, soit le fonds VVT, 25%. Le montant global, charges sociales comprises, s'élève à quelque 130.000 francs.

Qu'importe la somme, serions-nous tentés de dire, lorsqu'on lit dans le regard des cinq hommes, la fierté et la volonté qui est la leur pour le travail qui leur est confié.

◇ S. Sp.



DÉPÔT DU VVT — Il y règne une activité intense ces jours.